

LASEP

LIGUE DES ASSOCIATIONS SPORTIVES
DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

Bulletin

d'information officiel de la LASEP



INDEX BIO 4

- LASEP
- CALENDRIER SPORTIF 2023/2024
- EXTRAIT DU RAPPORT CA :
26.10.2023
- 58^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE 2024 - 29.02.2024
- INFORMATIONS ET RAPPELS
- PROMOTION « ESCRIME »
12.12.2023
- FÊTE DE FOOTBALL INDOOR
19.12.2023
- 4^e FUN-ATHLETICS
16.01.2024
- SAVE THE DATE
- FORMATIONS CONTINUES LASEP
- ÉCHO DE LA PRESSE & PHOTOS



LASEP a.s.b.l.

Ligue des associations sportives
de l'enseignement fondamental
fondée en 1964

► ADRESSE :

Maison des Sports
3 Route d'Arlon
L-8009 STRASSEN

tél. : (+352) 48 55 70 / (+352) 691 48 55 70
(Nicole Kuhn-Di Centa)

info@lasep.lu
www.lasep.lu

► COMPTE BANCAIRE

BIC : CCRALULL
IBAN : LU10 0099 7800 0056 0284

► CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)

Présidente :
Nicole Kuhn-Di Centa

Vice-Président :
Marcel Rath

Vice-Président :
Steve Kimmel

Secrétaire Général :
Lis Bausch

Trésorier Général :
Romain Weis

Administrateurs :
Clara Dos Reis, Steve Gierenz, Honoré Gregorius,
Maximilien Lehnen, Joëlle Leuchter, Steve Marx, Jutta
Meyer, Carole Ressler, Claude Scheidweiler, Carole
Stoos

Consultants :
Björn Poels, Norma Zambon

► **COMMISSION DES FINANCES (CF)**

Responsable :

Nicole Kuhn-Di Centa

Membres :

Lis Bausch, Marcel Rath, Carole Stoos

► **COMMISSION TECHNIQUE ET SPORTIVE (CTS)**

Responsables :

Steve Marx, Claude Scheidweiler

Athlétisme :

Yannick Frantz, Roger Klein, Danielle Lorang

Butzen :

Célia Pinto, Tania Valle

Gymnastique :

Olena Malyarova

Jeux de balle :

Manuela Balestra, Esmeralda Skrijelj

Ringen und Raufen :

Norbert Schmit

Natation :

Carlo Bintener

Innovations :

Marco Pires

Rückschlagspiele :

Jeff Kirsch

► **SECRETARIAT ADMINISTRATIF - ÉLABORATION BIO**

Contenu administratif :

Lis Bausch (Secrétaire Général)

Contenu technique :

Steve Marx, Claude Scheidweiler (Responsables CTS)

Layout BIO LASEP :

Ralf Heiler (Secrétaire - Assistant de Coordination)

✉ info@lasep.lu / tél. : (+352) 48 55 70



Calendrier sportif 2023/2024

19.10.2023	Jeudi	18^e YOUNG WALKERS' DAY à Consdorf	Cycles 1-4
24.10.2023	Mardi	37^e CROSS NATIONAL à Diekirch *	Cycles 1-4
<i>Congé de la Toussaint</i> 28/10/2023 - 05/11/2023			
14.11.2023	Mardi	PROMOTION RÜCKSCHLAGSPIELE à Strassen	Cycles 2-4
23.11.2023	Jeudi	BUTZENDAG à Junglinster	Cycles 1-2
28.11.2023	Mardi	BUTZENDAG à Hosingen	Cycles 1-2
30.11.2023	Jeudi	BUTZENDAG à Esch-sur-Alzette	Cycles 1-2
12.12.2023	Mardi	PROMOTION ESCRIME au Limpertsberg et à Esch/Alzette	Cycles 3-4
19.12.2023	Mardi	FÊTE DE FOOTBALL INDOOR à la Coque *	Cycle 4
<i>Vacances de Noël</i> 23/12/2023 - 07/01/2024			
16.01.2024	Mardi	4^e FUN-ATHLETICS à la Coque *	Cycles 3-4
01.02.2024	Jeudi	PROMOTION CRICKET à Helperknapp	Cycles 2-4
06.02.2024	Mardi	33^e FÊTE DE BASKETBALL à Ettelbruck *	Cycles 3-4
<i>Congé de Carnaval</i> 10/02/2024 - 18/02/2024			
12.03.2024	Mardi	17^e MINIBUTZEN & BUTZEN à la Coque	Cycles 1-2
19.03.2024	Mardi	JEUX AQUATIQUES à la Coque	Cycles 1-4
21.03.2024	Jeudi	JEUX AQUATIQUES à Mondercange et à Esch/Alzette	Cycles 1-4
26.03.2024	Mardi	30^e FÊTE DE NATATION à Luxembourg/Cents * 	Cycles 3-4
<i>Vacances de Pâques</i> 30/03/2024 - 14/04/2024			
25.04.2024	Jeudi	PROMOTION ESCALADE à Soleuvre	Cycles 2-4
30.04.2024	Mardi	BREVET SPORTIF LASEP et BREVET SPORTIF NATIONAL * à la Coque	Cycles 3-4
07.05.2024	Mardi	PROMOTION GYMNASTIQUE à Soleuvre	Cycles 1-4
 23.05.2024	Jeudi	AUSDAUERLAF RONDERËM DE SÉI à Echternach *	Cycles 1-4 
<i>Congé de la Pentecôte</i> 25/05/2024 - 02/06/2024			
13.06.2024	Jeudi	SPILLCROSS à Junglinster	Cycles 1-4
20.06.2024	Jeudi	OLYMPIAD MAM SPORTY à la Coque	Cycles 1-4
28.06.2024	Vendredi	JOURNÉE DES DIRIGEANTS à Lintgen	

* Manifestations sportives à caractère compétitif

Extrait du rapport de la réunion CA de la LASEP du jeudi,
26 octobre 2023 à Strassen

Présences :

Nom, fonction	Droit de vote	Présence	Nom, fonction	Droit de vote	Présence
Kuhn-Di Centa Nicole, Présidente	Oui	X	Leuchter Joëlle, membre	Oui	exc.
Rath Marcel, 1 ^{er} Vice-Président	Oui	exc.	Marx Steve, responsable CTS	Oui	X
Kimmel Steve, 2 ^{ème} Vice-Président	Oui	X	Meyer Jutta, membre	Oui	X
Bausch Lis, Secrétaire Général	Oui	X	Resslinger Carole, membre	Oui	exc.
Weis Romain, Trésorier Général	Oui	X	Scheidweiler Claude, membre	Oui	X
Dos Reis Clara, membre	Oui	X	Stoos Carole, membre	Oui	exc.
Gierenz Steve, membre	Oui	exc.			
Gregorius Honoré, membre	Oui	exc.	Poels Björn, consultant	Non	
Lehnen Maximilien, membre	Oui	X	Zambon Norma, consultante	Non	

	Mot de bienvenue de la Présidente
	Madame Nicole Kuhn-Di Centa salue les membres du CA pour la deuxième réunion de l'année scolaire 2023-2024.
	Vérification du Quorum
	Il est arrêté que le quorum est atteint.
	1. Communications de la Présidente
Séances LASEP VDL – heure de midi	<p>Madame Nicole Kuhn-Di Centa a eu un entretien téléphonique avec Monsieur Björn Poels, chef de service foyers scolaires VDL, en date du 18 octobre 2023 concernant les séances LASEP VDL pendant le temps de midi.</p> <p>La Présidente tient à souligner, en se référant à la Circulaire de printemps 2023, qu'il est absolument tolérable, même recommandé d'organiser des séances LASEP pendant le temps de midi. Le biorythme des enfants n'est pas perturbé d'autant plus qu'une inscription à la LASEP est volontaire et non obligatoire. Certes, une communication bien transparente devra se faire entre tous les acteurs concernés.</p> <p>→ Circulaire de printemps 2023 – point 4.1 Le plan d'encadrement périscolaire : « L'organisation du temps de midi devra prioritairement prendre en compte les besoins des enfants. Après des phases de concentration au cours de la matinée, les enfants devraient bénéficier de phases de repos, d'activités physiques, de contacts sociaux et évidemment d'un repas adéquat et complet. »</p> <p>Monsieur Poels propose à entamer une réunion de concertation LASEP – séances temps de midi.</p>

Réunion COSL BEX – Conseil consultatif COSL BEX	Madame Kuhn-Di Centa a assisté à une réunion COSL BEX – Conseil consultatif COSL BEX en date du 13 octobre 2023. La problématique concernant la Maison des Sports – salles de réunions et parking a été abordée.
Réunion Bureau LASEP 23.10.23	Une réunion Bureau LASEP a eu lieu en date du 23 octobre 2023. Un tour de table a révélé une bonne ambiance de travail. Il a été constaté que la communication interne du bureau LASEP devra se faire plus fluide et transparente.
T-shirts AS Reuler	L'AS Reuler avait commandé 65 t-shirts pour les manifestations LASEP. Le CA remercie la société KiddyEVENT qui les a sponsorisés. (courriel AS Reuler du 10.10.2023)
Exposition City Concorde	17 et 18 novembre 2023 : exposition LASEP à la City Concorde Il y aura différents ateliers sportifs pour enfants : KiddyEVENT, Carole Ressler, Clara Dos Reis + 1 membre de la CTS Sporty : vendredi – Steve Gierenz, samedi – Steve Kimmel (à.p. de 15h00)
Nouvelle AS	Une réunion en vue d'une éventuelle création AS LASEP Wiltz a eu lieu en date du 13 octobre 2023 : Madame Nicole Kuhn-Di Centa, Madame Lis Bausch, Monsieur Laurent Roder – Directeur Kannerhaus Woltz a.s.b.l. et Monsieur Florian Reger – Pédagogue sportif Kannerhaus Woltz a.s.b.l. (« Aktiv Woltz ») → Feedback Kannerhaus Woltz a.s.b.l. → LASEP avant fin de l'année 2023
	2. Approbation du rapport de la réunion CA du 21.09.2023 (approuvé par courriel le 28.09.2023)
	Le rapport de la réunion CA du 21 septembre 2023 a été approuvé à l'unanimité par courriel le 28 septembre 2023 et publié en ligne à la même date.
	3. Informations du secrétariat
Ballance Turnier 2024	Le Ballance Turnier (Street Soccer) 2024 sera organisé par le Ministère des Sports et se déroulera au Luxembourg . → trois dates proposées par la LASEP au MISPO : 02-03.05.2024, 16-17.05.2024 ou 06-07.06.2024 (jeudi après-midi et vendredi matin) Quelle AS peut participer ? → décision unanime CA : tirage au sort suite à un appel à toutes les AS (AS qui participe devra par la suite s'abstenir du tirage au sort pendant deux ans)
Réunions AS Habscht Transport enfants	Madame Nicole Kuhn-Di Centa et Monsieur Steve Kimmel ont participé à une réunion AS Habscht – SEA le 26 septembre 2023 pour clarifier la question du transport des enfants de la Maison Relais vers le hall sportif. Un accord n'a pas pu être trouvé. À noter : les enfants de la Maison Relais ne devront en aucun cas être exclus des séances hebdomadaires LASEP ! Madame Kuhn-Di Centa et Monsieur Kimmel ont eu une entrevue avec le collègue échevinal de la commune Habscht en date du 3 octobre 2023. → Le collègue échevinal est à la recherche d'une personne responsable pour garantir l'encadrement du transport des enfants LASEP. Le CA se montre not amused concernant la collaboration LASEP – Maison Relais. (→ fiche d'inscription adressée aux élèves des cycles 3 et 4 élaborée et distribuée par le responsable Maison Relais (ARCUS) Habscht – courriel Carine Kacham-Thébaud du 19.10.2023)

	<p>Le Bureau Exécutif envisage à entamer une réunion avec les responsables MENJE – Enseignement Fondamental / SEA afin de clarifier la situation existante, voire la collaboration LASEP – SEA.</p> <p>26.10.2023 : information de la part de la commune : étant donné que la commune n'a trouvé aucune personne pour assurer le transport des enfants, la LASEP devrait trouver une personne pour faire le transport, proposition de la commune de participer aux frais.</p>
AS Differdange	AS Differdange : à fixer une réunion avec le collège échevinal après le Congrès de la Toussaint pour clarifier la problématique séances LASEP pendant le temps de midi ainsi que la mise à disposition du bus communal pour les manifestations LASEP
Réunions de service AS Luxembourg	Une réunion de service obligatoire pour tous les dirigeants de l' AS Luxembourg a eu lieu en date du 09 octobre 2023 (explications du Bureau Exécutif concernant le fonctionnement global de la LASEP). → Le secrétaire de l'AS VDL organisera une réunion obligatoire pour tous les dirigeants AS VDL en septembre 2024 et invitera le Bureau Exécutif LASEP.
Formation LASEP multisport inclusif	Vu le faible taux d'inscription, la formation LASEP multisport inclusif (21 octobre 2023) a dû être annulée. Projet « multisport inclusif » Joe Merkes : Contrairement à ce qui avait été annoncé, la FLF ne paie pas les entraîneurs mis à disposition pour l'encadrement des dirigeants LASEP dans le cadre du projet. Le CA n'est pas d'accord à ce que la LASEP prenne en charge ces frais. Ce projet ne pourra pas être réalisé.
Convention AS Mertzig (SEA – COMMUNE – MENJE – LASEP)	La Convention SEA – COMMUNE – MENJE – LASEP Mertzig a été signée par le SEA et par le collège échevinal. → transmise au MENJE pour signature en date du 26 octobre 2023
Nouvelle loi ASBL	Monsieur Maximilien Lehnen présente les nouveautés majeures introduites par la nouvelle loi ASBL votée en août 2023, en vigueur depuis le 23 septembre 2023 : <ul style="list-style-type: none"> • vidéoconférences (CA, AGO, ...) • le mandat des administrateurs • comptabilité en partie double → fiduciaire (5.000 – 10.000 Euros / an) • quelques changements concernant l'AGO : délégations, ... <p>Les statuts de la LASEP devront être adaptés endéans un délai de deux ans → vote AGO (préparations Bureau Exécutif en collaboration avec Monsieur Lehnen)</p> <p>La Présidente remercie Monsieur Lehnen pour ces explications bien détaillées.</p>
	4. Feedback réunions des secrétaires (02.10.2023 et 03.10.2023)
Réunions des secrétaires 02 et 03 octobre 2023	Les réunions des secrétaires ont eu lieu les 02 et 03 octobre 2023 à Soleuvre et à Ettelbruck. Un agréable dialogue avec les secrétaires des AS a eu lieu. Le CA remercie tous les membres de la CTS et du CA qui y étaient présents pour l'excellent déroulement/organisation des deux réunions des secrétaires sous la direction de Madame Clara Dos Reis et Madame Célia Pinto.

	5. Rapport CF (12.10.2023)
Gadgets AS locales	Le secrétaire de l'AS Helperknapp avait demandé si chaque AS pourrait avoir une petite mascotte « Sporty » ? Un devis a été demandé auprès de KiddyEVENT. → décision de principe CA pour l'acquisition de peluches « Sporty ». La CF se chargera de la commande.
Prise en charge bus par communes	En date du 29 septembre 2023, Monsieur Romain Weis a envoyé aux communes une demande de prise en charge de 3 factures de bus LASEP . À ce jour, il a obtenu +/- 30 réponses positives.
Rectificatifs décomptes	Les rectificatifs des décomptes semestre II 2022-2023 ont été signés par la CF.
	6. Réunion Raiffeisen (03.10.2023)
	Madame Nicole Kuhn-Di Centa et Madame Lis Bausch ont eu une entrevue avec Monsieur Christian Pepin et Monsieur Alexandre Wasmes de la banque Raiffeisen en date du 03 octobre 2023. Une ligne de crédit a été demandée et est en attente.
	7. Clubee – base de données
	La phase de test commence pendant le Congé de la Toussaint (AS Harlange, Lintgen, Sandweiler et Strassen). Des formations pour tous les secrétaires des AS auront lieu le 30 novembre 2023 à 18h30 à la Maison des Sports (Strassen) et les 5 et 7 décembre 2023 à 18h30 online. La participation à une de ces formations est obligatoire. Sur question de Madame Clara Dos Reis : voir avec Clubee si chaque secrétaire devra apporter un laptop ? À partir de janvier 2024, Clubee sera opérationnel pour toutes les AS.
	8. Feedback 18e Young Walkers' Day & 37e Cross national
YWD – The World Runners Consdorf	Il y a eu quelques problèmes de communication avec le club local The World Runners Consdorf asbl en amont du Young Walkers' Day. Afin de mieux préparer le prochain YWD, le Président de la FLMP ainsi que le responsable du club local en charge seront invités au CA en mai ou juin 2024.
Cross national	Déroulement impeccable avec une équipe fiable
	9. Présentation Promotion Rückschlagspiele (14.11.2023), Butzendeeg (23.11.2023, 28.11.2023 & 30.11.2023), Promotion Escrime (12.12.2023)
	Monsieur Claude Scheidweiler présente les prochaines manifestations : - Promotion Rückschlagspiele qui aura lieu le 14 novembre 2023 à Strassen. Il y aura deux vagues – maximum 100 enfants par vague. - Butzendeeg qui auront lieu le 23 novembre 2023 à Junglinster, le 28 novembre 2023 à Hosingen et le 30 novembre 2023 à Esch-sur-Alzette. Il y aura toujours deux vagues – maximum 120 enfants par vague.

	<p>→ signalement vestiaires = CTS</p> <p>- Promotion Escrime qui aura lieu le 12 décembre 2023 au Limpertsberg et à Esch-sur-Alzette. Maximum 80 enfants. → à fixer réunion avec le Président FLE, Monsieur Gérard Zens, le 08 ou 15 novembre 2023</p>
	10. Divers
Nouvelle date Ausdauerlaf Ronderëm de Séi	La manifestation Ausdauerlaf Ronderëm de Séi avait été fixée au 21 mai 2024, date à laquelle a lieu la <i>Sprangpressessioun</i> à Echternach. (courriel commune Echternach 10.10.23) → nouvelle date : 23 mai 2024 (vote unanime CA) Élaboration prochains calendriers sportifs : attention aux fêtes traditionnelles...
FLTT – nomination Jeff Kirsch	Nomination de Monsieur Jeff Kirsch en tant que représentant LASEP auprès de la FLTT (vote unanime CA)
Adaptations Recueil des Règlements	Une réunion LASEP – FLTT a été fixée au 05 décembre 2023 en vue d' adapter le Recueil des Règlements LASEP en étroite collaboration avec la FLTT.
Prochaines réunions CA	Le CA se réunira le jeudi 14 décembre 2023 à 18h00 dans la salle 1 de la Maison des Sports à Strassen.
Réunion commune CA – CTS	Une réunion commune CA – CTS aura lieu le jeudi 8 février 2024 à 18h00. → Auberge Weidendall Kopstal

Lis Bausch

Secrétaire Général



58^e Assemblée Générale Ordinaire 2024

Le Conseil d'Administration de la LASEP informe que la 58^e Assemblée Générale Ordinaire aura lieu :

le jeudi 29 février 2024 à 17h00

Centre Culturel Kinneksbond

4 Um Kinneksbond, L-8210 Mamer

Les détails suivront en temps utile et seront communiqués sur lasep.lu et au BIO.

!!! REMINDER !!!

Informations importantes

LICENCES – RECTIFICATIONS – AJOUTS

Pour toute rectification ou ajout d'enfants nouvellement inscrits dans le fichier **LICENCE COLLECTIVE 2023-2024** veuillez :

- utiliser le **dernier fichier validé par le bureau LASEP**;
- **ne pas changer l'ordre** des numéros de licence (pas d'ordre alphabétique);
- **surligner en jaune** chaque modification;
- **ne plus retirer** un nom de la licence à partir du 1er octobre 2023.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le secrétariat administratif de la LASEP. Merci pour votre collaboration.



REPLACEMENTS

Tous les remplacements doivent être signalés **AVANT** la prestation de la séance en question.

Veuillez utiliser la **fiche de remplacement** qui est disponible sur le site LASEP :

→ www.lasep.lu → Formulaires → Fiche de remplacement.

LES COTISATIONS 2023-2024 AU TARIF DE 40 €

► Les cotisations annuelles de la LASEP pour 2023-2024 : **40 € par licence**

Une fois les licences collectives validées, le montant équivalant au nombre de licences est à payer par l'AS. **Ce montant est à virer À PARTIR DU 1^{er} janvier 2024 sur le compte CCRA de la LASEP : IBAN LU10 0099 7800 0056 0284.**

Dans le libellé, veuillez indiquer le nombre d'enfants et le nom de l'AS (pas de cotisation pour les dirigeants).

Promotion « Escrime » Cycles 3-4

Le Conseil d'Administration de la LASEP a le plaisir d'inviter toutes les Associations Sportives à la manifestation « Promotion Escrime » pour les enfants des cycles 3 à 4. Cette manifestation aura lieu :

le mardi 12 décembre 2023 de 13h45 à 17h15

Limpertsberg et Esch-Alzette

Limpertsberg :

« **CERCLE D'ESCRIME LUXEMBOURG** »
Salle Hall Victor Hugo, 90 Rue Ermesinde, L-1469
Luxembourg

ou

Esch-Alzette :

« **CERCLE ESCRIME SUD** »
Rue Jean-Pierre Bausch, L-4023 Esch-sur-Alzette

Informations :

- Cette manifestation est réservée aux élèves des cycles 3 et 4.
- Le nombre de participants est limité à 25 enfants par séance.
- Pour des raisons de sécurité, le port d'une tenue sportive à manches et jambes longues est obligatoire.



Déroulement :

- 2 séances de 90 minutes par endroit
- Rendez-vous pour la 1^{re} séance : 13h45
Activités de la 1^{re} séance de 14h00 à 15h30
- Rendez-vous pour la 2^e séance : 15h30
Activités de la 2^e séance de 15h45 à 17h15

ESCRIME
SUD

Prise en charge par la CF des **intervenants pour l'encadrement des enfants selon la philosophie 8-12-15 de la LASEP.**

Le transport en bus devra, dans la mesure du possible, être organisé **ensemble avec les sections voisines.**

Les inscriptions sont à faire en ligne à partir du
mercredi 22 novembre 2023 (18h00) jusqu'au 01^{er} décembre 2023 (24h00)

Fête de Football Indoor C4 en collaboration avec la FLF

Le Conseil d'Administration de la LASEP a le plaisir d'inviter toutes les Associations Sportives à la « Fête de Football Indoor » pour équipes scolaires mixtes du cycle 4. Cette manifestation aura lieu :

**le mardi 19 décembre 2023 de 14h00 à 17h30
à la Coque
2 Rue Léon Hengen, L-1745 Luxembourg**

A. Objectif et public cible

La LASEP organise la manifestation « Football Indoor » afin de promouvoir ce sport d'équipe compétitif. La manifestation est organisée pour les équipes scolaires mixtes.

B. Équipes

- 16 équipes sont admises au tournoi au maximum.
- Une équipe scolaires mixte est composée de 5 à 10 joueurs scolaires, dont au moins 2 de chaque sexe. A cette équipe peuvent appartenir au plus 2 débutants, au plus 2 minimes. Un seul minime peut évoluer sur le terrain. Un seul minime peut participer par atelier.
- Chaque Association Sportive a le droit d'inscrire une équipe scolaires mixte sous réserve des disponibilités. Elle a également le droit d'inscrire des équipes scolaires mixtes supplémentaires sous réserve des disponibilités.
- L'admission des équipes se fait en fonction de l'ordre des inscriptions auprès du secrétariat général de la LASEP.
- Si une Association Sportive inscrit deux ou plusieurs équipes, les joueurs ne sont plus interchangeables après la remise de la fiche d'inscription.

C. Organisation et déroulement

- Les matchs commencent à 14h00 et se terminent à 17h30.
- Un planning des matchs et des ateliers pour toutes les équipes est affiché.
- Les équipes qui ne jouent pas et qui ne participent pas à un atelier doivent se rendre aux tribunes, soit pour se reposer, soit pour se préparer à l'activité suivante. Elles ne sont pas autorisées à rester près d'un atelier.
- La durée des matchs est de 8 minutes.
- Les matchs sont joués avec un ballon « Indoor Lowbound ».

D. Règlement

Arbitrage

En principe, les matchs sont dirigés par des arbitres de la FLF ou par défaut par des arbitres neutres et sans lien avec les Associations Sportives en cause.

Règles

Les règles suivantes sont appliquées:

- 5 joueurs, dont 1 gardien de but et 4 joueurs de champ, évoluent sur le terrain.
- Le coup franc peut être tiré directement dans la cage de but. Il n’y a pas de coup franc indirect.
- Si le gardien de but touche en dernier le ballon avant que ce dernier ne dépasse la ligne de base (« Goalauz »), il y a un corner pour l’adversaire.
- Si un joueur joue le ballon contre le plafond, l’adversaire procède à une remise en jeu sur coup de pied, à la hauteur où le ballon a touché le plafond.
- Toute remise en jeu (« Aus ») est effectuée sur coup de pied. Elle ne peut pas entraîner directement un but.
- Le gardien de but doit effectuer la remise en jeu (« Goalauz ») avec la main, sans que le ballon ne dépasse la moitié du terrain.
- Si le gardien de but attrape un ballon avec les mains, il ne doit pas le tirer sur coup de pied en le gardant en mains.
- Si le gardien de but attrape un ballon avec la main à la suite d’une passe d’un coéquipier, l’adversaire exécute un coup franc direct à partir de la ligne des coups francs.
- Tous les coups francs sont tirés à partir de cette ligne.
- Le « tackling » est absolument défendu !
- En cas d’égalité à la fin d’un match de classement, il est procédé à 3 tirs de penalties.

Attribution des points pour le classement général

- Le classement se fait par addition des points obtenus de la manière suivante :

Match gagné	5 points
Match nul avec buts (1-1 ; 2-2 ; etc.)	3 points
Match nul sans buts (0-0)	2 points
Match perdu avec buts (3-5; 1-2; etc.)	1 point
Match perdu sans buts (0-1; 0-2; etc.)	0 point

- Les joueurs doivent participer à différents ateliers de football; les résultats de ces ateliers comptent pour le classement final. Pour chaque atelier l’équipe avec la

meilleure performance reçoit 16 points (ou le nombre de points égal au nombre d'équipes inscrites au championnat), l'équipe classée deuxième reçoit 15 points et ainsi de suite.

Classement final

- En cas d'égalité de points à la fin des éliminatoires, le classement se fait d'après :
 - la différence de buts («Torverhältnis»)
 - le nombre de buts marqués
 - les penalties : 3 penalties sont tirés par 3 joueurs différents de chaque équipe classée ex-aequo

Cas non prévu par le règlement de cette manifestation

Le règlement général réglant les manifestations sportives compétitives de la LASEP doit être consulté pour tout cas non prévu par le règlement spécifique de cette manifestation.

E. Ateliers

Folgend Aktivitéite ginn an engem Punktesystem fir d'Bestëmme vun de Gewënner vum Football-Fest bewäert: **Matcher, Dart-Fussball, Hittercher schéissen, Fussball-Basket a Speed Kick.**

Dee Punktesystem fir all Aktivitéit erméiglecht:

- de Spiller de ganzen Nomëtteg aktiv ze sinn, an hir gesamt Ballgeschécklechkeet ze préifen.
- enger Equipe mat guddem Teamgeescht méi Gewënnchancen géintiwwer enger Equipe mat eenzelnen erausragende Spiller anzeraumen.

1. Dart-Fussball

- All Spiller schéisst op eng rieseg Dartscheif.
- All Equipe schéisst 20 mol.
All Spiller schéisst 2 bis maximal 4 mol.
- D'Punkte ginn zesummegerechent.



2. Hittercher schéissen

- D'Kanner mussen vum enger Linn, déi 7 Meter vum enger Bänk ewech ass, probéieren Hittercher a Medezinbäll ze treffen.

- Pro **Hittchen oder Medezinball**, dee vun der Bänk geschoss gëtt, gëtt et 1 Punkt.
- All Kand huet 5 Versich. Wann d’Hittercher an d’Medezinbäll all erof geschoss gi sinn, da gi se erëm all op d’Bänk gestallt, an et geet vu vir un, esou laang bis all Spiller seng 5 Schëss gemaach huet.
- Gëtt ee Ball widder d’Bänk geschoss, an et falen Hittercher an/oder Medezinbäll erof, ginn déi erëm op d’Bänk gestallt. Den Hittchen an/ oder Medezinball muss scho getraff ginn, fir datt een d’Punkte kritt.
- Zum Schluss ginn d’Punkten all zesumme gerechent an duerch d’Unzuel vun de Spiller gedeelt.



3. Fussball-Basket

- D’Ekip steet ronderëm ee Krees vu 5m Duerchmiesser. Deen 1. Spiller fänkt un, a probéiert de Ball mam Fouss an eng grouss Poubelle ze schéissen. Geet de Ball net eran, esou ass dee Spiller als nächst un der Rei, bei deem de Ball ukënn. Deen dierf de Ball net passen, mee muss da selwer probéieren, de Ball eran ze schéissen.
- Et dierf net iwwer getrëppelt ginn, soss zielt de Versuch net, wann de Ball era geet.
- De Ball gëtt bei all Versuch vum Spiller selwer mat der Hand an d’Luucht gehäit fir en an d’Poubelle ze schéissen.
- Fir all Treffer gëtt et 1 Punkt, deen dann duerno matt verrechent gëtt.
- Den Atelier dauert 4 Minuten; et muss also viru gemaach ginn, wann ee vill Punkte wëllt kréien.



4. Speed Kick

- All Spiller schéisst an ee Goal; d’Schosskraft gëtt elektronesch gemooss.
- All Equipe schéisst 20 mol. All Spiller schéisst 2 bis maximal 4 mol.
- D’Vitesse ginn zesummegerechent.



F. Remarques

- Un secrétariat est ouvert à partir de 13h30 pour vérifier la fiche d’inscription de chaque équipe (inscription des enfants sur la licence collective).
- Les dirigeants sont priés d’apporter une copie de la licence collective de leur Association Sportive actualisée et validée au préalable par le secrétariat général.

- Les enfants doivent être licenciés au moment de la date limite d'inscription pour pouvoir participer au championnat de football.
- Une équipe incomplète peut participer au championnat et se compléter le cas échéant par un ou plusieurs joueurs d'une autre AS. Elle est alors classée hors-concours.
- En vue de la sécurité au trajet de route, le secrétariat général peut annuler la manifestation avant 10h00, si les conditions météorologiques sont trop mauvaises.
- Le Conseil d'Administration décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte.
- **Tenue de sport et chaussures de sport obligatoires pour tous les participants !**

Prise en charge par la CF des intervenants pour l'encadrement des enfants : maximum 1 intervenant par équipe.

Le transport en bus devra, dans la mesure du possible, être organisé ensemble avec les sections voisines.

Les inscriptions sont à faire en ligne à partir du
mercredi 29 novembre 2023 (18h00) jusqu'au 08 décembre 2023 (24h00)



NEW DATE

IMPORTANT ANNOUNCEMENT

NEW DATE

ATTENTION

NOUVELLE DATE AUSDAUERLAF RONDERËM DE SÉI à Echternach

23.05.2024 (21.05.2024)



4^e Fun-Athletics à la Coque en collaboration avec la FLA

Le Conseil d'Administration de la LASEP a le plaisir d'inviter toutes les Associations Sportives à la manifestation « 4^e Fun-Athletics » pour les enfants des cycles 3 à 4. Cette manifestation aura lieu :

**le mardi 16 janvier 2024 de 14h00 à 17h30 à la Coque
2 Rue Léon Hengen, L-1745 Luxembourg**

A. Objectif et public cible

La LASEP organise la manifestation Fun-Athletics afin de promouvoir l'athlétisme en tant que sport de compétition et de loisir. La manifestation est organisée pour les équipes débutants mixtes et scolaires mixtes.

B. Équipes

- Le nombre d'équipes est limité à 30 avec en principe un maximum de 4 équipes par Association Sportive.
- Toute équipe ne respectant pas le nombre prévu de 6 à 10 athlètes par équipe (dont au moins 2 de chaque sexe) participe hors concours.
- Une équipe composée de jeunes athlètes issus de différentes Associations Sportives participe hors concours.
- Tous les élèves participent aux ateliers Promo-Fun ainsi qu'aux ateliers compétitifs.
- Durant une épreuve aucun changement dans la composition de l'équipe n'est permis, ni pour un premier ni pour un deuxième essai.
- Une équipe scolaires mixte est composée de 6 à 10 sportifs, dont au moins 2 de chaque sexe. À cette équipe peuvent appartenir au plus 2 débutants et au plus 2 minimes.
- Une équipe débutants mixte doit être composée de 6 à 10 sportifs, dont au moins 2 de chaque sexe. À cette équipe peuvent appartenir au plus 2 poussins. Ni minime ni scolaire ne peuvent faire partie d'une équipe débutants mixte.
- Si une Association Sportive inscrit deux ou plusieurs équipes dans une même catégorie, les athlètes ne sont plus interchangeables après la remise de la fiche d'inscription.

C. Organisation et déroulement

- Les équipes arrivent à partir de 13h30.
- **La manifestation commence à 14h00 et se termine vers 17h15.**
- Un warm-up commun a lieu à 14h00.
- Sur un total de 11 ateliers, il y a 6 ateliers compétitifs et 5 ateliers « Promo-Fun ».
- Les ateliers commencent à 14h15.

- Les équipes sont réparties sur les différents ateliers et commencent simultanément.
- Chaque équipe doit participer à tous les ateliers. Le déroulement de chaque atelier compétitif est décrit dans le tableau de la page 18 de ce BIO.
- Après 12 minutes, chaque équipe change d'atelier selon le principe de rotation. Les équipes disposent de 2 minutes pour changer d'atelier. Aucun changement d'atelier n'est permis avant la fin de ces 12 minutes, même si une équipe a terminé son atelier avant les délais.
- La communication du classement final a lieu vers 17h15.

D. Règlement

Règles

Le nombre d'essais par équipe et par atelier est défini à l'avance et communiqué sur place avant l'épreuve. Il ne fait pas l'objet de négociations sur place.

Classement

- Il y a un classement général pour les équipes scolaires mixtes et les équipes débutants mixtes.
- Le tableau de la page 18 de ce BIO décrit la façon d'obtenir le résultat de chaque équipe dans les différents ateliers.
- Le vainqueur de chaque épreuve obtient 1 point, le deuxième 2 points, le troisième 3 points et ainsi de suite.
- La somme des points ainsi obtenus à la fin de chaque épreuve détermine le classement général.
- L'équipe avec le moindre total de points à la fin de toutes les épreuves remporte la victoire finale.

Cas non prévu par le règlement de cette manifestation

Le règlement général réglant les manifestations sportives compétitives de la LASEP doit être consulté pour tout cas non prévu par le règlement spécifique de cette manifestation.

E. Remarques

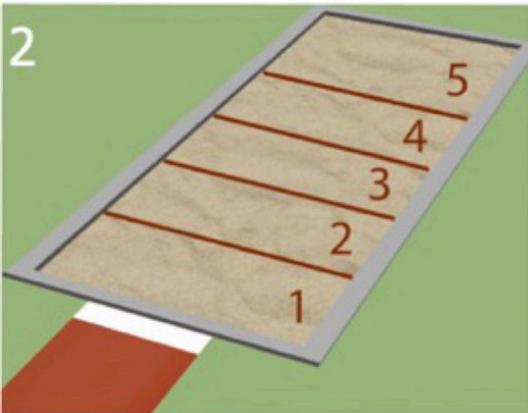
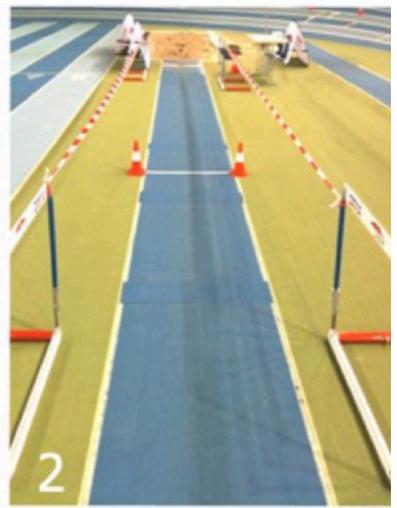
- En vue de la sécurité au trajet de route, le secrétariat général peut annuler la manifestation avant 10h00, si les conditions météorologiques sont trop mauvaises.
- **Tenue de sport et chaussures de sport obligatoires pour tous les participants !**

Prise en charge par la CF des intervenants pour l'encadrement des enfants selon la philosophie 8-12-15 de la LASEP.

Le transport en bus devra, dans la mesure du possible, être organisé ensemble avec les sections voisines.

Les inscriptions sont à faire en ligne à partir du
mercredi 06 décembre 2023 (18h00) jusqu'au 22 décembre 2023 (24h00)

Fun-Athletics	Ateliers	Déroulement	Evaluation
COURSE	1 Sprint 20 m	<ul style="list-style-type: none"> Le temps est chronométré. Chaque enfant court individuellement. 	<p>Les 5 meilleurs temps réalisés par les athlètes de l'équipe (au plus 1 minime, au moins un de chaque sexe) sont additionnés.</p> <ul style="list-style-type: none"> Des points sont attribués selon la distance entre la zone d'impulsion et la zone de réception atteinte. Les 5 meilleurs résultats (au plus 1 minime, au moins un de chaque sexe) sont pris en compte et les points attribués sont additionnés.
	2 Saut en longueur	<ul style="list-style-type: none"> L'élan est limité à 10 mètres. Chaque enfant doit essayer de sauter à partir de la zone d'impulsion dans une des zones de réception. 	<ul style="list-style-type: none"> Chaque athlète qui réussit son saut remporte au plus 1 point pour son équipe. Les 5 sauts réussis par les athlètes de l'équipe (au plus 1 minime, au moins un de chaque sexe) sont pris en compte et les points attribués sont additionnés.
	3 Saut en hauteur	<ul style="list-style-type: none"> L'impulsion à une jambe est obligatoire. L'élan est limité à 8 mètres. La hauteur de la barre à franchir est de 80 cm pour la catégorie « débutants » et de 90 cm pour les catégories « scolaires » et « minimes ». 	<ul style="list-style-type: none"> Chaque enfant doit parcourir un relais de 6 haies.
LANCER	4 Haies	<ul style="list-style-type: none"> Chaque enfant doit parcourir un relais de 6 haies. 	<p>Le temps total réalisé par les athlètes de l'équipe est divisé par le nombre de membres de l'équipe et le quotient ainsi obtenu est multiplié par 10.</p>
	5 Relais avec un médecine ball	<ul style="list-style-type: none"> Il faut atteindre une distance maximale entre le premier lanceur et le point où la balle du dernier lanceur touche le sol. Le point d'impact du 1^{er}, 2^e, 3^e ... lanceur définit la position du prochain lanceur. La balle doit être lancée à deux mains à partir de la poitrine. Le poids de la balle est de 2 kg pour la catégorie « débutants » et de 3 kg pour les catégories « scolaires » et « minimes ». 	<p>Les résultats de tous les membres de l'équipe sont pris en compte. La distance totale atteinte est divisée par le nombre de membres de l'équipe et le quotient ainsi obtenu est multiplié par 10.</p>
ÉPREUVE FINALE	6 Relais	<ul style="list-style-type: none"> Les équipes sont placées dans des zones de départ déterminées par des tapis autour de la piste. Après le départ commun, le premier coureur de chaque équipe réalise un tour de piste (200m) et passe le témoin au deuxième coureur qui attend sur le tapis. 	<p>10 tours de piste doivent être parcourus. Chaque membre de l'équipe parcourt au moins un tour. Si une équipe se compose de moins de 10 membres, le dirigeant désigne les membres qui parcourent un deuxième tour. Les minimes ne parcourent qu'un seul tour. Le temps total réalisé par l'équipe est chronométré.</p> <p>Les résultats du relais comptent 2 fois pour le classement final.</p>





Promotion « Cricket » Cycles 2-4

jeudi 01^{er} février 2024 de 14h00 à 17h15

Helperknapp



« 33e Fête de Basketball » Cycles 3-4

mardi 06 février 2024 de 14h00 à 17h15

Ettelbruck



FORMATION CONTINUE de la LASEP

Le Conseil d'Administration de la LASEP a le plaisir d'inviter tous les dirigeants intéressés à la formation suivante :

« Gestes de premiers secours pendant les séances d'entraînement LASEP »

le vendredi 24 novembre 2023 de 18h00 à 21h00 à Strassen

Maison des Sports (Salle 1)

3 Route d'Arlon, L-8009 Strassen

Formateur : Jeff HERR, Instructeur en Secourisme

- Cette formation continue sera certifiée par la LASEP.
- Elle est reconnue comme formation continue au personnel SEA.
- À la suite des nouvelles directives du SNJ concernant le personnel du SEA (directives en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2022), la demande de validation est à introduire auprès du SNJ par le (la) chargé(e) de direction du SEA.

Les inscriptions sont à envoyer à l'adresse électronique inscriptions@lasep.lu jusqu'au 21 novembre 2023 en indiquant:

→ **AS, nom et prénom, matricule, adresse mail, GSM.**

Le défaut de réponse lors d'une inscription est à considérer comme validation. La LASEP se réserve le droit d'apporter à tout moment une modification ou un changement à une inscription qu'elle juge utile avec préavis approprié.



FORMATION CONTINUE de la LASEP

Le Conseil d'Administration de la LASEP a le plaisir d'inviter tous les dirigeants intéressés à la formation suivante :

« TeamGym »

le samedi 5 novembre 2023 de 10h00 à 12h00 à Luxembourg

Institut National des Sports (INS)

66 Rue de l'Église, L-2630 Luxembourg

Formateur : Silvio SAGRAMOLA & membres TeamGym

- Cette formation continue sera certifiée par la LASEP.
- Elle est reconnue comme formation continue au personnel SEA.
- À la suite des nouvelles directives du SNJ concernant le personnel du SEA (directives en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2022), la demande de validation est à introduire auprès du SNJ par le (la) chargé(e) de direction du SEA.

Les inscriptions sont à envoyer à l'adresse électronique inscriptions@lasep.lu jusqu'au 22 novembre 2023 en indiquant :

→ AS, nom et prénom, matricule, adresse mail, GSM.



Le défaut de réponse lors d'une inscription est à considérer comme validation. La LASEP se réserve le droit d'apporter à tout moment une modification ou un changement à une inscription qu'elle juge utile avec préavis approprié.

FORMATION CONTINUE de la LASEP

Le Conseil d'Administration de la LASEP a le plaisir d'inviter tous les dirigeants intéressés à la formation suivante :

« Formation initiale LASEP »

le samedi 27 janvier 2024 de 09h00 à 12h00 à Strassen

Hall Omnisports, Rue Feyder, L-8026 Strassen

Formateurs : Yannick Frantz, Marco Pires, Norbert Schmit

- Cette formation continue sera certifiée par la LASEP.
- Elle est reconnue comme formation continue au personnel SEA.
- À la suite des nouvelles directives du SNJ concernant le personnel du SEA (directives en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2022), la demande de validation est à introduire auprès du SNJ par le (la) chargé(e) de direction du SEA.

Les inscriptions sont à envoyer à l'adresse électronique inscriptions@lasep.lu jusqu'au 24 janvier 2024 en indiquant :

→ **AS, nom et prénom, matricule, adresse mail, GSM.**

Le défaut de réponse lors d'une inscription est à considérer comme validation. La LASEP se réserve le droit d'apporter à tout moment une modification ou un changement à une inscription qu'elle juge utile avec préavis approprié.

LIGUE DES ASSOCIATIONS SPORTIVES DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL



« BALLANCE TURNIER » (STREET SOCCER) 2024



18 et 19 avril 2024 au Luxembourg

Le « Ballance Turnier » qui aura lieu le jeudi 18 et le vendredi 19 avril 2024 au Luxembourg a pour objectif de favoriser auprès des enfants le fair-play. **Toutes les AS intéressées peuvent poser leur candidature** pour participer à ce tournoi de football ensemble avec d'autres équipes venant de l'Allemagne et de la Belgique.

Modalités de participation : 21 enfants (filles ET garçons) entre 10 et 13 ans

Un **tirage au sort** déterminera quelle AS participera à ce tournoi. Par la suite, cette AS devra s'abstenir du tirage au sort pendant deux ans.

INSCRIPTION POUR LE 1^{er} DECEMBRE 2023 AU PLUS TARD :



<https://forms.office.com/e/SQgJwji25e>

Les **secrétaires des AS intéressées** prendront soin de compléter le formulaire en bonne et due forme.



► mywort | 23.10.2023

Mir gi spadséieren

Erfolgreicher Young Walkers' Day 2023 in Consdorf



Der von der „Ligue des Associations Sportives de l'Enseignement Fondamental“(LASEP) in Zusammenarbeit mit der „Fédération Luxembourgeoise de la Marche Populaire“(FLMP) organisierte „18. Young Walker's Day“ kannte auch dieses Jahr wieder einen vollen Erfolg. Rund 350 begeisterte Grundschüler und Lehrer bzw. Erzieher aus allen Teilen des Landes machten sich auf die von der Technischen Lasep-Kommission und der FLMP-Lokalsektion „The World Runners Consdorf“ vorgegebenen Wanderstrecken rund um die Ortschaft Consdorf im Zentrum der Luxemburger Schweiz. Dabei konnten die Teilnehmer alle Reichtümer des sportlichen Wanderns entdecken, denn von vornherein gibt es

sicherlich Aktivitäten, die unsere Kleinen lieber machen als Wandern. So braucht es schon einen gewissen Motivationsschub. Mit den motorischen Fähigkeiten, die das Wandern fördert, kann man kaum punkten. Das Zauberwort heißt Abwechslung, welche das gemeinsame Unterwegssein zu Fuß zu einem tollen Erlebnis macht: eine abwechslungsreiche geografische und historische Umgebung, die bezaubernde Felsenlandschaft des Müllertals mit ihrer Fauna und Flora. Die Augen der Kids stoßen immer wieder auf anziehende Kleinigkeiten am Wegesrand, die Blume, die krumme Wurzel, der glitzernde Stein oder der ausgehöhlte Baum. Spannende Zwischenstopps für Erforschungen oder Sammelaktionen sowie das Klettern auf Steinen und Spielen auf Baumstämmen lassen dem Gequengel keine Chance. Viele junge Teilnehmer zeigten sich überrascht, dass die Natur und das Wandern interessant sein können – und das ganz ohne Spielkonsole oder Handy. (c.k.)



► mywort | 08.11.2023

D'Lënster Trëppler ennerstëtzen d'Lasep

D'Lënster Trëppler hunn dem 2^e Cycle vun der Jonglënster Lasep-Sektion Sportskaapen gesponsert



Jonglënster. D'Lënster Trëppler gesinn et als en Investissement an d'Zukunft souwéi an d'Gesondheet vun de Kanner. De Schoulsport, wanderen inclus, deen se duerch d'Lasep gebuede kréien, dréit zur Fitness vun de Kanner bei, si entwëckelen Ausdauer, Kraaft a Flexibilitéit. D'Kanner leiere, wéi wichteg Bewegung fir hier Gesondheet ass an entwëckelen eng méi gesond Liewensweis.

Sportlech Aktivitéite fërderen den Teamgeescht, d'Kooperatioun an d'Kanner leiere wei si an enger Grupp interagéieren, Konflikter léisen an sech mat an-

ere verstännege kennen. Duerch de Sport bauen si Selbstvertrauen op a léieren dass si duerch Ustrengung an Training hier Zieler erreeche kenne. Wandere zemoools hëlleft de Kanner hier motoresch Fähigkeiten, wei Gleichgewichtssënn a Koordination, ze verbessere. D'Natur an d'frësch Loft droen zur psychescher Gesondheet bei, hei léieren d'Kanner hier Ëmwelt ze schätzen an entwëckelen e Bewosstsi fir Naturerliewen.

Schlussendlech soll et Spaas maachen, d'Kanner solle Freed un der kierperlecher Aktivitéit

an der Natur fannen, wat hinnen sécher liewenslaang erhale bleift. Sou leet d'Lasep schonn de Grondsteen zu engem gesonden Erwuesseliewen. Natierlech muss d'ëst ëmmer erëm mat grousser Freed ënnerstëtzt ginn. Spezielle Merci un déi Leit vum Léierpersonal, déi de Kanner des Méiglechkeete ginn! Zemoools d'Kanner mat den neie Kapen direkt op de Young-Walkers-Day op Consdorf gefuer sinn, zesumme mat iwwer 400 weidere Kanner!

*Romain Buschmann
via mywort*



► mywort | 09.11.2023

Erfolgreicher Lasep-Cross in Diekirch

Spaß ist das Wichtigste für den ersten Laufschrift

Diekirch. An Tagen mit Außenaktivitäten schauen die Verantwortlichen der Ligue des Associations Sportives de l'Enseignement Fondamental (Lasep) morgens zuerst aus dem Fenster und hoffen auf Läuferwetter. Beim diesjährigen 37. Nationalen Cross verdrängte am Nachmittag die Sonne die morgendlichen Regenschauer, die allerdings die Wege in und um die Sportinfrastrukturen der Stadt Diekirch aufgeweicht hatten, was vor allem die Waldpassagen stellenweise ziemlich rutschig und gefährlich für die 418 kleinen Athleten aus 20 landesweiten Grundschulen machte. Daher be-

schloss das Organisationsteam um Steve Marx, die Laufstrecken an die Gegebenheiten anzupassen und die Distanzen für die verschiedenen Altersklassen etwas zu reduzieren, gemäß dem bewährten pädagogischen Konzept der Lasep, das einen spielerisch konzipierten Mix aus leistungsorientiertem Sport mit verstärkt auch Bewegungsaktivitäten ohne Leistungsdruck propagiert.

So konnte bei allen Rennen, auch dank der organisierten Zeitmessung über ein Barcodesystem, eine optimale Mischung aus Spaß und sportlichem Wettkampf für alle Teil-

nehmer entstehen. Vor allem der Lauf der Vorschulkinder und der kämpferische Elan bei den „älteren“ Jahrgängen konnten überzeugen. Dabei werden Resultate und Klassement eher als positiver Nebeneffekt gesehen und nicht als Endziel an sich. Zufrieden zeigt sich der Verantwortliche der Lasep-Technischen Kommission Steve Marx und betont, dass gerade der Einstieg in den Sport Freude bereiten muss. „Wer schon Stress hat, bevor er auch nur die Schuhe geschnürt hat, wird niemals loslaufen“, so der Experte.

*Charlot Kuhn
via mywort*



► 18^e Young Walkers' Day (C1-C4) à Consdorf | 19.10.2023



► 37^e Cross National (C1-C4) à Diekirch | 24.10.2023



Les partenaires de la LASEP



Charles Kieffer
Group



KONICA MINOLTA

ck-group.lu



MARC
WILMES
DESIGN

agence de communication



Comité Olympique et
Sportif Luxembourgeois



voyages

emile weber

www.voyages-weber.lu

éischtklasseg reesen



Letz.be
healthy

Magazine santé 100% luxembourgeois

lalux⁺
ASSURANCES



Compte LASEP LU10 0099 7800 0056 0284 (CCRALULL)